**Discours introductif**

Mesdames et Messieurs,   
Monsieur Olivier ELFASSY, Directeur de l’unité commerciale VIRBAC,

Monsieur Nicolas PERRIN, Directeur des opérations globales VIRBAC,

Monsieur le Conseiller Départemental et maire de St Gilles, canton et commune d’accueil de l’entreprise, Vice-président de Nîmes Métropole, Eddy VALADIER qui dira son plaisir de voir des unités de production s’installer sur sa commune,

Mon cher Jean-Paul, maire de Nîmes toujours très attentif au développement économique sur l’agglomération nîmoise, ville qui assure parfaitement ses charges de centralité,

Cher Olivier FABREGOUL, heureux Vice-président délégué au Développement économique,  
Cher Jean-Christophe GREGOIRE, vice-président très attentif à la qualité de nos zones d’activités dont il a la délégation de l’Aménagement,

Madame la Directrice générale de la CCI,

Mesdames et messieurs les représentants du Conseil de Développement de Nîmes Métropole,

Mesdames et Messieurs les représentants des organismes économiques et professionnels,

Chers élus,  
Chers journalistes,

Je suis très honoré de vous accueillir ce jour au cœur démocratique de Nîmes Métropole. La politique publique de développement économique telle qu’affirmée par l’Agglomération est nécessairement une œuvre collective qui implique la contribution de bien des partenaires. Ce qui permet aujourd’hui d’accueillir les représentants de la Direction de VIRBAC, MM Olivier ELFASSY et PERRIN.

Forte de 5 100 collaborateurs, implantée commercialement dans 33 pays et industriellement dans 10 pays avec des centre de recherche et de développement sur les 5 continents, VIRBAC est l’un des leaders mondiaux dans ses domaines d’activités 100% dédiés au bien-être animal. Mais je laisserai au représentant de la société le soin de vous les présenter.

Depuis juillet 2020 et notre installation à l’Agglo, je vous avoue que la tâche est plutôt ingrate pour ne pas dire dure… Il est pourtant des jours qui amènent au soulagement, à la satisfaction des efforts récompensés. Au regard de la place prépondérante que j’accorde au développement économique au cœur des compétences de Nîmes Métropole, vous comprendrez qu’aujourd’hui est un jour heureux, un nouveau jalon sur le chemin du plein dynamisme retrouvé par l’Agglo.

Aujourd’hui marque aussi une nouvelle fois une autre méthode pour le Développement économique mais aussi une autre manière de communiquer.

Vous le savez mon expérience de député européen engagé pour ce continent n’enlève en rien mon parti-pris pour le patriotisme économique. La crise sanitaire que nous avons connue a mis en lumière nos manques et le devoir de réindustrialisation de notre pays comme une urgence. Elle l’est de manière criante pour les industries de la Santé mais elle l’est tout autant dans les industries de la nutrition, toutes les formes de nutritions à l’attention de tous les êtres vivants.

Il y a quelques mois, nous étions ici pour annoncer le choix de Soprema de s’implanter sur Nîmes Métropole. Je tiens à saluer le travail en synergie de tous les services : Etat, Commune, Région avec naturellement la coordination des services de Nîmes Métropole. C’est aussi à la qualité de l’accompagnement que l’on peut dresser des perspectives ambitieuses pour le développement économique.

L’industrie, c’est la vraie création de valeur ajoutée. L’association nationale des industries alimentaires précise même qu’un emploi industriel dans cette filière permet de créer 1,5 emploi indirect et 3 emplois induits dans le reste de l’économie.

Mon vœu le plus cher, c’est que ces projets, cette nouvelle approche marquent un tournant de la perception de l’industrie dans notre région. C’est ainsi que j’aborde avec une volonté pugnace le transfert de la plateforme aéroportuaire de Nîmes comme un tremplin visant à faire de Nîmes un deuxième fleuron de l’industrie aéronautique régionale après Toulouse.

Le projet de VIRBAC a rencontré celui de Nîmes Métropole. Et avant d’aller plus loin, je souhaite faire un point sur ce que d’aucun pourrait hâtivement qualifier de concurrence des territoires. VIRBAC était certes installé sur VAUVERT, mais que ce soit clair : Nîmes n’est pas allé faire son marché chez le voisin.

Ce serait en tout cas une piètre conception des bassins de vie car naturellement VAUVERT et Nîmes, Nîmes Métropole et la communauté de communes de Petite Camargue sont un même bassin de vie. Ce qui est bien pour l’un est bien pour l’autre. Si la concurrence des territoires peut exister, et c’est d’ailleurs une bonne chose pour gagner en performance, pour remettre en question des habitudes et faire évoluer ses méthodes, la réalité même du bassin de vie doit de fait exclure la concurrence à l’intérieur.

Je laisserai à VIRBAC le soin d’expliquer la nécessité qui était la leur de trouver l’emprise foncière espérée pour assurer le développement de leurs activités.

Naturellement, c’est une fois que le choix de VIRBAC était fait de la nécessité de quitter son site actuel/ que VIRBAC était en recherche active d’un point de chute dans la région de Vauvert/ à partir du moment que nous savions que cette recherche débordait nécessairement des limites du département et même de la région/

A partir de ce moment-là seulement que nous avons fait notre offre. Nous avons agi sur la base de cette certitude de ne pas porter atteinte à nos voisins, mais au contraire, de garantir le maintien d’une activité industrielle sur le territoire du Gard et de la Région, et d’aider aussi le groupe qui se souciait du devenir de ses salariés.

C’est aussi Eric GIRAUDIER Président de la CCI du Gard dont je salue la directrice générale ici présente, qui m’a confirmé la nécessité d’offrir rapidement à VIRBAC les moyens de son développement dans le Gard.

Cette analyse, j’ai pris le soin de la partager avec mes collègues élus de Vauvert, Jean DENAT et André BRUNDU qui, tout en étant tristes de perdre cette belle entreprise sur leur commune et communauté de communes, sont quelque part soulagés, y compris pour les salariés concernés, qu’elle se pose à proximité de Vauvert dans une collectivité gardoise. Cette situation peut même aboutir à de plus grands échanges dans ce domaine avec nos voisins.

Quand on fait une rencontre, il est d’usage que l’on se reçoive. D’abord sur l’unité de VAUVERT où la direction, tout au long du process de production, nous a décrit les limites concrètes de l’exercice dans la configuration actuelle du site. Puis au début de l’été, au siège de VIRBAC à CARROS, en périphérie de NICE. Je vous avoue que j’ai été impressionné : c’est simple, VIRBAC occupe à elle seule la quasi-totalité de la vaste zone économique.

A CARROS, mon propos a été clair. Leur réponse l’a été tout autant.

La pénurie de foncier économique, due pour une bonne part à l’absence de politique de réserve foncière durant la dernière mandature à laquelle se rajoutent les contraintes actuelles de compensation foncière, nous oblige à trier nos prospects. C’est malheureux que nous en soyons arrivés là, dans une région sous industrialisées comme la nôtre avec le taux de chômage que l’on connait, à devoir poser des critères de sélection pour accueillir une entreprise.

Mon critère, c’est bien sûr la qualité de l’entreprise ; c’est aussi un rapport emploi/surface le plus important possible. Le projet de VIRBAC entrait dans ces critères et la perspective de son développement en validait l’opportunité pour Nîmes Métropole et notre département.

Si nous pouvons accueillir VIRBAC sur ce dernier lot d’importance de MITRA, c’est aussi parce que jusqu’en 2014, sous ma délégation au Développement économique, nous avons géré l’avenir en matière de réserves foncières. Aujourd’hui, notre méthode fait que les prospects sont attirés par Nîmes même si d’un autre côté les réserves foncières n’ont malheureusement pas été renouvelées. Les renouveler pour assurer l’essor du territoire est aussi une priorité de mon mandat. Mais quand on sait qu’il faut maitriser jusqu’à 5 ha de foncier sanctuarisé en compensation de 1ha ouvert à l’activité économique, on comprends de suite la hauteur du défi.

Je laisserai à VIRBAC le soin de vous présenter leur activité, ou mieux leurs activités avec un S, au service de la nutrition comme de la santé animale. Je préfère rester sur ce que nous maitrisons, nous, institution publique, c’est-à-dire la politique publique pour le développement économique.

Je parlais de changement de méthode à l’instant. C’est vrai, en refondant les services d’ Open Nîmes et du Développement économique de Nîmes Métropole dès la première année du mandat, j’ai plaidé pour la simplicité, le pragmatisme, l’efficacité. Je veux des rouages courts et directs dans les prises de décision. Les services se sont parfaitement inscrits dans cette logique. En expurgeant les habitudes de la technocratie et de la bureaucratie tout en en maîtrisant toutes les arcanes, ce nouveau service est devenu réactif, pointu, prêt aux « opérations extérieures », dans l’initiative du terrain et la compréhension de l’entrepreneur. Sa mission étant tout autant au service de son employeur, l’Agglo, qu’au service des entreprises prospects.

Je tiens à cette occasion à remercier Olivier FABREGOUL, mon vice-président délégué au développement économique, très proche de ses troupes et qui a su relayer les intentions de l’Exécutif. Merci aussi aux cadres et techniciens de ce service, à ceux de la SAT concessionnaire de MITRA, qui ont, je crois, démontré d’une part leur compétence et d’autre part leur faculté à travailler sans barrières et en toute intelligence avec les cadres de VIRBAC.

J’ai évoqué le changement dans l’action ; je l’applique aussi à la manière de communiquer. Je sais que cette façon de faire assèche inévitablement les brèves, les potins et autres indiscrétions, mais je considère que le développement économique ne doit souffrir d’aucun effet d’annonce.

L’entreprise, c’est avant tout de l’humain, du travail, du social. C’est souvent une prise de risque et il serait malvenu de bâtir pas sa promotion sur des à peu près dans ce domaine. Vous êtes ici réunis parce que la Direction de l’entreprise va elle-même vous dire qu’elle a fait son choix. Et que ce choix a été acté concernant la promesse d’acchat du terrain il y a moins de 48H00.

Qui dit industrie dit avantage en matière de profils de poste variés, de l’ingénieur au technicien supérieur, en passant par le manutentionnaire ou les postes administratifs.

C’est aussi ça l’avantage de l’industrie auquel s’ajoute la création d’emplois indirecte pour toute la sous-traitance en maintenance industrielle qui se nourrit du tissu des entreprises locales tel que je l’ai évoqué tout à l’heure.

Dès ma prise de fonction, en pleine crise du COVID, dès l’été 2020 : je vous ai dit faisons face, tout en regardant au-delà de l’obstacle.

En 2021, je vous l’avais annoncé également : nous avons tout à gagner à nous recentrer sur les missions de base de notre Agglomération qui sont des missions essentielles pour le territoire.

Être efficaces et même viser l’excellence sur nos compétences de base : transport, gestion de l’eau et des déchets, aménagement du territoire, protection des biens et des personnes... et bien sûr le poumon de tout cela : le développement économique.

Chaque euro investi doit participer au rebond économique et à la qualité des services publics. Nîmes Métropole était à la croisée des chemins ; nous avons choisi de revenir au sens premier de sa création, de le partager avec vous et de fixer un cap qui replacera notre territoire à la flèche de l’arc méditerranéen.

Travailler dur pour atteindre nos objectifs ! Modestes dans notre train de vie ! Humbles dans notre communication ! Audacieux et pugnaces pour rebondir et rayonner collectivement : la venue de VIRBAC aujourd’hui confirme le chemin que nous avons ouvert avec SOPREMA. Tout nous incite à cette philosophie de l’action !

Messieurs les Directeurs, encore merci de votre confiance et celle de votre président comme celle de vos salariés. Nous sommes heureux de vous accueillir sur notre territoire et d’avoir désormais à partager un bout de vie commune.